



FICHE TECHNIQUE

Date d'émission: 06/03/2014

Date de révision: 07/02/2022

HV CARTHAME VIERGE BIOLOGIQUE

Version: 1.5

Remplace la version de:
22/01/2021

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

EXAFLOR
5 rue des Pyrénées
Boîte postale CP 30561
94653 Rungis Cedex - France
T +33 (0)1 41 73 23 10
exaflor@orange.fr - www.exaflor.co

Nom : HV CARTHAME VIERGE BIOLOGIQUE
Code du produit : BCARHV01

RUBRIQUE 2: MODE D'OBTENTION

Production : Huile grasse obtenue à partir de graines de *Carthamus tinctorius* par pression

RUBRIQUE 3: SITUATION ADMINISTRATIVE

Nom botanique : *Carthamus tinctorius* L.
Dénomination INCI : CARTHAMUS TINCTORIUS SEED OIL
N° CAS : 8001-23-8
N° CE : 232-276-5

RUBRIQUE 4: Propriétés physiques et chimiques

État physique : Liquide.
Apparence : Liquide.
Couleur : Jaune.
Odeur : caractéristique. légère.
Point d'éclair : 288 °C
Point de fusion : Non applicable
Point d'ébullition : > 350 °C
Densité relative : +/- 0,92 (0,91 – 0,93)
Indice de réfraction : 1,46 – 1,476
Pouvoir rotatoire :
Solubilité : Soluble dans. de l'alcool. Insoluble dans l'eau.

Indice d'acide (mg KOH/g) : Max 5
Indice de peroxyde (mEq O₂/kg) : Max 15
Indice d'iode (g I₂/100g) : 55 - 95
Indice de saponification : 135 - 155

Composition :
C16:0 Acide palmitique : 4-10 %
C18:0 Acide stéarique : 1-5 %
C18:1 Acide oléique : 7-22 %
C18:2 Acide linoléique : 60-83.2 %

RUBRIQUE 5: Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Porter un équipement de protection individuel.
Mesures d'hygiène : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.
Conditions de stockage : Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
Durée de stockage maximale : 18 mois
Température de stockage : < 18 °C

Fiche Technique Exaflor

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.